



Comité de Suivi de Thèse (CST)

Etat d'avancement demandé aux doctorants de l'EA 3436 CRESAT

NB : « A partir de la 2^{ème} année, état d'avancement à transmettre par le doctorant à son directeur de thèse **avant le 21 mars** »

Nom de l'unité de recherche : CRESAT

Pour une 2^{ème} année d'inscription en doctorat
Un bilan des travaux réalisés dans le cadre de la 1 ^{re} années de recherche doctorale (1 à 3 pages - interligne 1,5) – Obligatoire pour tous les doctorants

DOCTORANTS NON FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL
Pour une 3^{ème} année d'inscription en doctorat
Le document présenté n'est pas forcément le manuscrit de thèse. En fonction de l'avancée de la recherche, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également le travail restant à faire.</i> <i>Si le document présenté n'est pas la thèse (car son avancée n'est pas encore conséquente), il pourra comprendre entre 40 000 et 60 000 signes maximum, selon la discipline et l'avancée du travail).</i>
Pour une 4^{ème} année d'inscription dérogatoire
Le document présente la thèse en l'état, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également le travail restant à faire.</i>
Pour une 5^{ème} année d'inscription dérogatoire
Le document présente la thèse en l'état, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également et de manière précise le travail restant à faire.</i>
Pour une 6^{ème} année d'inscription dérogatoire
Le document présente la thèse en l'état, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également de façon détaillée le travail restant à faire et la date envisagée pour la soutenance.</i>
Pour une 7^{ème} année d'inscription dérogatoire
Le document présente la thèse en l'état, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également de façon détaillée le travail restant à faire et la date fixée pour la soutenance.</i>

DOCTORANTS FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL
Pour une 3^{ème} année d'inscription en doctorat

<p>Le document présenté n'est pas forcément le manuscrit de thèse. En fonction de l'avancée de la recherche, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également le travail restant à faire.</i> <i>Si le document présenté n'est pas la thèse (car son avancée n'est pas encore conséquente), il pourra comprendre entre 40 000 et 60 000 signes maximum, selon la discipline et l'avancée du travail).</i></p>
<p>Pour une 4^{ème} année d'inscription dérogatoire</p>
<p>Le document présente la thèse en l'état, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également de façon détaillée le travail restant à faire et la date envisagée pour la soutenance.</i></p>
<p>Pour une 5^{ème} année d'inscription dérogatoire</p>
<p>Le document présente la thèse en l'état, il mentionne : <i>le titre de la thèse, sa problématique et ses hypothèses de travail, présente le plan, le corpus de travail (en l'état) et la bibliographie. Il précise également de façon détaillée le travail restant à faire et la date fixée pour la soutenance.</i></p>